

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

85/052 du 25/01/85

DECRET N° /MTERFPPS.DGTFF.DFP/

MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA REFORME DE LA FONCTION PU-
BLIQUE ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL ET DE
LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Accordant une bonification de deux éche-
lons à Monsieur KISSISSOU-BOMA Jean Royal,
administrateur de 5° échelon des cadres
de la catégorie A, hiérarchie I des Ser-
vices Administratifs et Financiers (S.A.F.).

-----c00-----

LE PREMIER MINISTRE,

(/ I S A S :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u l'Ordonnance n° 019/84 du 25.8.1984 portant modification de
certaines dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des fon-
ctionnaires ;
(/u l'arrêté n° 2067/FP du 21.6.1958 fixant le règlement sur la
solde des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 55/23/FP du 30.01.1958 fixant les conditions
d'intégration dans les cadres des catégories B, C, D, E des fonctionnaires
de la République Populaire du Congo ;
(/u le décret n° 62/130/MF du 9.5.1962 fixant le régime des ré-
munérations des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.1962 fixant la hiérarchisation
des diverses catégories des cadres ;
(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.1962 fixant les catégories et
hiérarchies des cadres créés par la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant sta-
tut général des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.1962 relatif à la nomination
et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;
(/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24.2.1967 réglementant la prise
d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux
nominations, intégrations, reconstitutions d'arrière et reclassements po-
rtant en son article 1er § 2 ;
(/u le décret n° 62/426 du 29.12.1962 fixant le statut des ca-
dres de la catégorie A des Services Administratifs et Financiers (S.A.F.) ;
(/u le décret n° 74/470 du 31.12.1974 abrogeant et remplaçant
les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.1962 fixant les échelonne-
ments hiérarchiques des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 80/630 du 27.12.1980 portant déblocage des
avancements des agents de l'Etat ;
(/u le décret n° 84/856 du 6.8.1984 portant nomination du Pre-
mier Ministre ;
(/u le décret n° 84/858 du 13.8.1980 portant nomination des Mem-
bres du Gouvernement ;
(/u le décret n° 84/860 du 20.8.1984 portant organisation des
intérims des Membres du Gouvernement ;
(/u le décret n° 83/861/MFPPS.DGTFF.DFP du 25.11.1983 portant
promotion au titre de l'année 1983 des Administrateurs des cadres de la
catégorie A, hiérarchie I des S.A.F. (Travail et Administration Générale) ;
(/u la demande de l'intéressé en date du 2 Mars 1984 ;

D E C R E T :

.../...

ARTICLE 1ER : Une bonification de deux échelons est accordée à Monsieur KISSISSOU-BOMA Jean Royal, Administrateur de 5^e échelon, indice 1190 des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers (SAF) en service à Brazzaville, titulaire d'une thèse de candidat Es Sciences Economiques.

ARTICLE 2 : L'intéressé est classé au 7^e échelon de son grade indice 1420
NCC = Néant.

ARTICLE 3 : Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter de la date de prise de service de l'intéressé à l'issue de son stage, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

BRAZZAVILLE, le 25 Janvier 1965

Par le Premier Ministre,

Le Ministre du Travail, de
l'Emploi, de la Refonte de
la Fonction Publique et de
la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIONA.-

Ange Edouard POUNGUI.-

Le Ministre des Finances
et du Budget,

IMPLICATIONS :

JORPC	1
DGTFP/DFP	3
D.G.B.	3
D.C.A.	1
INTERESSE	1
DOSSIER	3
SGCM/BC	2/-

Itihi Ossétoumba LEKOUNDZOU.-